

Maitrise d'oeuvre loi MOP**Le 17/10/2026****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Définir le déroulement chronologique d'une opération de construction, en particulier de maîtrise d'œuvre, de la programmation à l'achèvement de la mission
- Appliquer les procédures et rédiger les documents de maîtrise d'œuvre
- Assurer la gestion financière du marché

CONTENU**AVANT LA FORMATION**

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Connaitre le cadre juridique de la maîtrise d'œuvre et ses exigences avec la loi MOP

- Genèse et cadre de la loi MOP
- Maîtriser les cadres méthodologiques et principes de la loi MOP
- Les impacts de l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiant la loi MOP
- La loi "architecture" du 3 janvier 1977 et la loi LCAP du 7 juillet 2016
- La loi Elan du 23 novembre 2018
- Les évolutions liées au Code de la commande publique et son annexe 20

Identifier les ouvrages soumis à la loi MOP

- Bâtiments et infrastructures
- Travaux neufs et travaux de réhabilitation

Appréhender les clés du CCAG PI au regard des contrats de maîtrise d'œuvre

- Les CCAG PI et CCAG Travaux
 - le champ d'application et les opérations concernées
 - les acteurs concernés
 - le mandataire du maître d'ouvrage
 - la conduite d'opérations
 - les autres missions et intervenants
- Les dispositions essentielles du CCAG PI au regard de la maîtrise d'œuvre
- Focus sur le régime des options (A/B) en matière de propriété intellectuelle
- Les hypothèses de résiliation d'un marché de maîtrise d'œuvre
- Analyse de quelques propositions d'adaptation du CCAG PI par la MIQCP

 CONTACTEZ
NOUS**Du Lundi au Vendredi**

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Après-midi**Comprendre le rôle et les éléments de missions de maîtrise d'œuvre**

- **Rôle du maître d'œuvre**
 - les études de conception
 - l'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux
 - les responsabilités du maître d'œuvre en phase conception
 - le visa et les études d'exécution
 - la direction de l'exécution des contrats de travaux et la surveillance de chantier
 - les opérations de réception et la période de garantie de parfait achèvement
 - le rôle du maître d'œuvre lors de l'établissement du décompte général des marchés de travaux (cas du DGD tacite)
 - la remise des documents après exécution
 - l'étendue de la responsabilité du maître d'œuvre vis-à-vis du maître d'ouvrage
- **Rôle du maître d'ouvrage**
- le calcul de la rémunération définitive
- la contractualisation de la rémunération définitive
- le contrôle des engagements du maître d'œuvre et les sanctions
- le paiement du maître d'œuvre par élément de mission
- les décisions prescrites par le CCAG Travaux
- le contrôle et les sanctions pour non-respect des engagements
- les pénalités de réfaction pour non-respect du seuil de tolérance
- les cas de résiliation du marché de maîtrise d'œuvre

Les éléments de missions du maître d'œuvre : étendue, forme et complexité selon les types d'opérations

- opérations d'infrastructures ou de bâtiment
- construction neuve ou réhabilitation
- Les éléments de missions complémentaires
- Le cas spécifique de l'OPC (Ordonnancement Pilotage et Coordination)

JOUR2**Matin****Dérouler un marché de maîtrise d'œuvre**

- L'avis d'appel public à la concurrence
- Le dossier de consultation des maîtres d'œuvre
- Le choix des critères et leur pondération
- L'analyse des candidatures et des offres
- L'attribution du marché

Connaître les rôles et missions des autres intervenants et l'organisation globale d'une opération**Quel est le rôle du coordonnateur Sécurité Protection de la Santé**

- La fonction du coordonnateur SPS
- Le contrat de coordination SPS

Identifier le rôle du contrôleur technique

- La fonction de contrôleur technique
- Le contrat de contrôle technique

Maîtriser les relations avec l'entrepreneur

- Son rôle



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Ses relations avec le maître d'ouvrage
- Ses relations avec les autres intervenants

Après-midi

Connaître les pièges à éviter à propos du rôle du mandataire

- Verrouiller les rôles du programmiste et de l'économiste
- Les missions annexes : rôles, responsabilités et contrats
- Les incompatibilités des missions

Comment se prémunir de tout litige

- La responsabilité civile professionnelle de la maîtrise d'ouvrage
- La responsabilité civile professionnelle des autres intervenants
- La responsabilité pénale des acteurs

La garantie de parfait achèvement

- Quel est le contenu de cette garantie et qui en est redevable
- Quelles en sont les conditions de mise en oeuvre
- Les cumuls des responsabilités de parfait achèvement et de garantie décennale

JOUR 3

Matin

La garantie de bon fonctionnement (biennale)

- Quel est le contenu de cette garantie et qui en est redevable
- Quelles en sont les conditions de mise en oeuvre

La garantie décennale

- Quel est le contenu de cette garantie
- Quelles en sont les conditions de mise en oeuvre
- L'assurance du risque décennal

Les autres garanties

- bon fonctionnement
- la prescription quinquennale
- Les assurances (dommage ouvrage, tous risques chantier...)

Identifier les procédures de passation du marché de maîtrise d'œuvre

- Marché public ou accord-cadre
- Les différentes procédures : adaptée (MAPA), dialogue compétitif et procédures négociées, les cas de recours à l'appel d'offres...
- Le cas spécifique du concours (cas de recours obligatoire ou facultatif, procédure, composition et fonctionnement des jurys et commissions, modalités d'indemnisation des concurrents...)

Après-midi**Appréhender les marchés globaux : conception-réalisation et marchés globaux de performance et sectoriels**

- Définition
- Conditions d'utilisation
- Conséquences sur la maîtrise d'œuvre
- Présentation de la procédure de passation et des caractéristiques des montages contractuels

Comprendre le formalisme du contrat de maîtrise d'œuvre (MOE)

- Définition de la structure du contrat de base : missions, responsabilités, déroulement, etc.
- Assurer le fonctionnement des accords-cadres de maîtrise d'oeuvre

Comment assurer l'exécution des marchés de MOE

- Optimiser le contenu technique de l'exécution du contrat : réunions de chantier, contrôle, réception

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Assurer l'exécution juridique et le suivi de l'évolution du contrat
- Maîtriser l'exécution financière de la MOE
- Respect du droit moral du maître d'oeuvre et marchés publics
- Actualité jurisprudentielle sur la responsabilité des constructeur

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382